

# CHECK-LIST ORGANISATEUR DE COMPETITION

Date : 11 avril 2021  
Version : 1.1 – NG



Version	Description des modifications
1.1	Version réécrite

CHECK-LIST ORGANISATEUR..... 1

1. CHECK-LIST ORGANISATEUR..... 1

# 1. CHECK-LIST ORGANISATEUR DE COMPETITION

Thèmes	A faire
<b>Calendrier SRRC</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Choisir une date libre du calendrier publié sur le site <a href="http://www.srrc.ch">www.srrc.ch</a></li><li>- Remplir le formulaire officiel : « Inscription championnat »</li><li>- Le transmettre au responsable du bureau du championnat : <a href="mailto:sportdirector@srrc.ch">sportdirector@srrc.ch</a></li></ul>
<b>Confirmation officielle du championnat reçu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Préparer l'organisation du concours à l'interne</li><li>- Faire l'annonce à tous les clubs au moins six semaines avant en joignant la confirmation du championnat.</li><li>- Envoyer l'invitation aux juges selon les noms inscrits sur le site <a href="http://www.srrc.ch">www.srrc.ch</a> au moins quatre semaines avant le concours.</li></ul>
<b>Entrée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prévoir un accueil séparé pour le public payant et les danseurs, entraîneurs et officiels.</li></ul>
<b>Vestiaires &amp; locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prévoir un vestiaire pour les juges</li><li>- Prévoir un vestiaire avec douches pour les danseurs qui soit suffisamment grand pour les formations</li><li>- Prévoir un local pour les tests antidopage</li><li>- Prévoir un poste de premier secours (samaritain ou médecin)</li></ul>
<b>Hall de compétition</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prévoir un emplacement avec électricité pour les caméras</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>- Marquer le sol de la piste de danse au centre par une croix et les quatre coins<ul style="list-style-type: none"><li>o 12 X 12 m avec formation</li><li>o 6 X 5 m sans formation</li></ul></li></ul>
<b>Bureau du championnat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pour les défraiements, voir le <a href="#">règlement des frais</a>.</b></li><li>- Le bureau doit être placé à proximité du jury, avec un contact visuel sans restriction et la possibilité d'atteindre les juges aussi vite que possible.</li><li>- La table pour le bureau doit être au moins trois m de long avec des chaises pour deux personnes de protocole.</li><li>- Il doit y avoir un branchement électrique, avec la possibilité de connecter au moins 10 appareils, qui sont fournis avec la valise du bureau (imprimantes, ordinateurs, routeurs).</li><li>- Le bureau doit être sécurisé de l'accès public à une distance de deux mètres par une barrière physique d'au moins 70 cm de haut.</li><li>- L'organisateur doit fournir l'écran pour le beamer et une personne de l'organisation pour la gestion du PC beamer.</li><li>- L'organisateur doit fournir un paquet de 500 feuilles de papier pour le bureau de championnat.</li></ul>
<b>Juges</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Positionner les juges en position centrale en face de la piste de danse et les tables doivent être équipés de prise de courant électrique</li><li>- Trouver les noms des juges dans le calendrier sur le site de la SRRC en cliquant sur la date de son concours</li><li>- Défraiements des juges internationaux aux championnats suisses de CS Rock et Boogie :<ul style="list-style-type: none"><li>o Le prix le moins cher sera remboursé par l'organisateur ou il organise lui-même le voyage.</li></ul></li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Vol Economy ou voiture max 400 km aller à 0.35 € par km</li><li>○ Chambre d'hôtel avec petit déjeuner</li><li>○ 100 € par jour</li></ul>
<b>Musique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tables et chaises pour la musique, munies de prises électriques</li></ul>
<b>Speakers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un emplacement pour les speakers, qui est également muni d'une prise électrique (pour la tablette)</li></ul>
<b>Concours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Transmettre au responsable du bureau de championnat l'horaire provisoire après la clôture des inscriptions et en principe une semaine avant le concours. Il est possible d'envoyer votre projet au directeur sportif la semaine avant la fin du délai pour contrôle.</li></ul>

*Remarque :*

*Ce règlement est publié en français et en allemand. Si une différence d'interprétation devait surgir, c'est le règlement en français qui fait foi.*